

**Solidaires, Unitaires, et
Démocratiques**
SUD EDUCATION LOIRE
20 rue Descours
42000 SAINT-ETIENNE
06 75 81 77 07
loire@sudeducation.org



Union
Syndicale
Solidaires

BULLETIN D'ADHESION 2021-2022

Nom : Prénom :

Catégorie, statut (institut, PE, MA, certifié-e, agrégé-e, COP, AS, Infirmier-e, I&A, ATEE, CPE, AE, AED, EVS, AVS, etc.)	Échelon	Fonction exacte
Adresse personnelle		Adresse professionnelle
..... Tél. : Portable : Mél. : Réadhésion <input type="checkbox"/> Nouvelle adhésion <input type="checkbox"/> Salaire net mensuel : <input type="text"/> € Montant de la cotisation : <input type="text"/> €

**2/3 des cotisations syndicales sont déductibles du montant de vos impôts (si vous êtes imposable),
ou vous seront reversés en crédit d'impôts (si vous n'êtes pas imposable).**

Salaire net mensuel en euros	Cotisation annuelle	Soit, après réduction ou crédit d'impôts	Dépense mensuelle réelle
- de 600	6	2	0,16 €
+ de 600	15	5	0,41 €
+ de 750	27	9	0,75 €
+ de 900	45	15	1,25 €
+ de 1000	54	18	1,50 €
+ de 1100	64	21	1,78 €
+ de 1200	75	25	2,10 €
+ de 1300	88,5	30	2,50 €
+ de 1400	102	34	2,80 €
+ de 1500	117	39	3,25 €
+ de 1600	135	45	3,75 €
+ de 1700	153	51	4,25 €
+ de 1800	174	58	4,80 €
+ de 1900	192	64	5,30 €
+ de 2000	210	70	5,80 €
+ de 2100	230	77	6,40 €
+ de 2200	251	84	7,00 €
+ de 2300	272	91	7,50 €
+ de 2400	293	98	8,10 €
+ de 2500	315	105	8,75 €
+ de 2600	340	113	9,40 €
+ de 2700	364	121	10,1 €
+ de 2800	390	130	10,8 €
+ de 2900	416	139	11,6 €
+ de 3000	443	148	12,3 €
+ de 3100	472	157	13,1 €
+ de 3200	500	167	13,9 €
+ de 3300	530	177	14,7 €
+ de 3400	561	187	15,6 €
+ de 3500	593	198	16,5 €
+ de 3600	17,30 %	5,77%	...

⇒ **Paiement par chèque(s) :**
Vous pouvez payer de manière fractionnée en établissant, dès l'adhésion, jusqu'à 5 chèques datés qui seront encaissés dans le courant du mois que vous indiquerez dans le tableau ci-contre :

	Mois de dépôt	Montant
Chèque n° 1		
Chèque n° 2		
Chèque n° 3		
Chèque n° 4		
Chèque n° 5		

⇒ Paiement par prélèvement(s) :

⇒ Prélèvement mensuel (cotisation divisée par 12)

⇒ Prélèvement selon l'échéancier suivant :

Remplir le mandat de prélèvement en dessous

Indiquer le montant à prélever :

Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Aout

Les prélèvements seront effectués le 10 du mois.
Les prélèvements automatiques sont renouvelables par tacite reconduction, sauf instructions contraires avant le 1^{er} du mois.

En signant ce formulaire de prélèvement, j'autorise le syndicat :

SUD Éducation Loire
20 rue Descours
42000 SAINT ETIENNE

Identifiant Créancier SEPA (ICS) :
FR20ZZ80001D

A envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de SUD Education Loire. Je bénéficie du droit d'être remboursé(e) par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement autorisé. **(Joindre impérativement un RIB)**

IBAN :

BIC :

Les informations contenues dans ce mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par SUD Education Loire que pour la gestion de sa relation avec moi-même. Je pourrai exercer mes droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Fait à :

Le :

Signature du mandat de prélèvement :

⇒ **Je me syndique à
SUD Éducation Loire.**

J'autorise SUD Éducation Loire à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitement informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à SUD Éducation Loire.

Le :
Signature :

Zone réservée au syndicat				
CT	LS	LM	BR	CP